

Sensibilisation

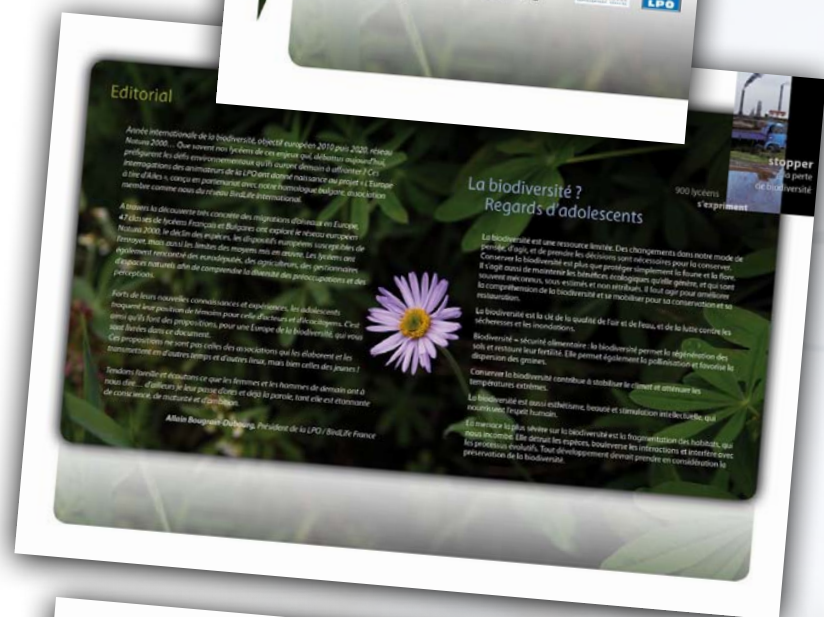
L'Europe à tire d'aile

Au travers de la découverte des migrations d'oiseaux en Europe, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et son homologue bulgare, la BSPB (Société Bulgare de Protection des Oiseaux), deux associations de protection de la nature, membres de l'organisation mondiale BirdLife International, proposent à 22 classes de lycéens en France et 25 en Bulgarie de mieux connaître l'Union Européenne.

D'octobre 2008 à juin 2009, animations interactives, débats, rencontres avec des représentants de l'Union Européenne, mises en réseau, sorties de terrain, permettront aux 1 400 lycéens, aux 47 enseignants et aux 15 animateurs franco-bulgares impliqués de prendre conscience qu'ils partagent un patrimoine naturel avec les autres européens et que sa protection n'a de sens qu'en agissant au-delà des frontières.

En fin d'année, chaque classe participant rédigera ses dix propositions d'actions qu'elle souhaiterait voir appliquer dans l'Union Européenne. Toutes les propositions françaises et bulgares seront synthétisées pour envoyer une plaquette commune et officielle aux institutions nationales et européennes.

• Julie Riegel, julie.riegel@lpo.fr
Site web : <http://www.europeatiredailes.net/>



Migration info

Mars 2010 © · Editée par la Mission Migration ; coordination : 62 rue bargue 75015 Paris
Conception : Gunter de Smet, Yvan Tariel · Relecture : Gunter de Smet
Composition et maquette originale : Emmanuel Cailliet · La tomate bleue

Mission Migration : un réseau de partenaires



Avec le soutien financier de :



Andance - photo : V. Palomares ©

2èmes rencontres annuelles du réseau migration



Migration info

Sommaire

Bulletin d'information de la Mission Migration

n° 5/6 - mars 2010

2° rencontres annuelles du réseau migration

- Programme des rencontres 2
- Présentation de la Mission Migration 3
- Présentation des sites 4
 - Col de l'Escrinet 2009 4
 - Suivi de la migration à Andance 5
 - Suivi de la migration au Détroit de Gibraltar 6
- Conservation et études 8
 - Suivi scientifique de la migration prénuptiale 8
 - Suivi prénuptial 8
 - Projet PICRI 10
 - Un Aigle criard traverse la France 10
 - Gestion de population d'Oies cendrées au Pays-Bas 10
 - Mouvements à distance des Vautours d'Europe 14
- Sensibilisation 16
 - L'Europe à tire d'aile 16

Edito

Bénévoles et salariés du CORA Faune Sauvage et de la LPO Drôme ont eu le plaisir d'organiser, aux côtés de la LPO France, les 2^{èmes} rencontres du réseau migration les 20 et 21 juin 2009. Ces journées ont réuni à la Maison Familiale et Rurale de Mondy, près de cinquante participants issus d'une quinzaine d'associations œuvrant pour la connaissance et la protection de la faune sauvage. Ces journées très conviviales ont été l'occasion pour les « spotteurs » et bénévoles venus de toute la France, de se retrouver et d'échanger sur leur passion commune. Mais le programme était aussi studieux, avec la présentation d'outils de mutualisation et de valorisation des données, diverses méthodes et protocoles, et des résultats de suivi. La question de la protection des sites de migration, l'un des principaux objectifs de la mission nationale, a bien sûr été abordée. Au cours de ces rencontres, la cause défendue par les associations présentes a été partagée par Madame le Maire de la ville de Bourg-de-Péage, qui a assuré les participants de son soutien pour les actions menées en faveur des oiseaux migrants.

Véronique Le Bret, directrice du CORA Faune Sauvage

Le programme des rencontres

Cette édition spéciale de Migration Infos contient les actes des deuxièmes rencontres annuelles de la Mission Migration qui se sont tenues les 20 et 21 juin 2009, à la Maison Familiale et Rurale de Mondy à 26300 Bourg-de-Péage, dans le département de la Drôme et la région Rhône-Alpes.

Ces rencontres furent organisées conjointement par le CORA Faune Sauvage, la LPO Drôme et la LPO France. Les troisièmes rencontres de la Mission Migration auront lieu à la villa Eole à 50740 Carolles, les 28,29 et 30 janvier 2011. Elles seront organisées à proximité du site de migration des

falaises de Carolles par le Groupe Ornithologique Normand et la LPO France. Le petit village de Carolles aux maisons en granit se situe dans la Manche et la région Basse-Normandie. La commune côtière se trouve au sud de la presqu'île du Cotentin, dans la baie du Mont-Saint-Michel.

20 juin		Intervenant	Description
Session introduction			
10h00-10h30	Mot d'accueil	CORA	
	Présentation Mission Migration	Yvan Tariel	présentation
Session présentation des sites			
10h30-11h00	Col de l'Escrinet en 2009 : contexte et suivi scientifique	CORA	présentation
11h00-11h20	Suivi simultané intersite en Rhône-Alpes	Vincent Palomares	présentation
11h20-11h50	Le suivi de la migration des oiseaux au détroit de Gibraltar	Luis Barrios	présentation
Session matériel et méthodes			
12h00-12h20	Base de données	Gaëtan Delaloye	atelier
12h20-12h30	Utilisation de la technologie Palm en migration active	Luis Barrios	présentation
Session conservation et études			
14h15-14h35	Suivi pré-nuptial précoce	Gunter De Smet	présentation
14h35-14h55	Projet PICRI	Maxime Zucca	présentation
14h55-15h15	Migration de la Spatule blanche en Aquitaine	Jean-Paul Urcun	présentation
15h15-15h20	Migration d'un Aigle criard estonien	Paul Brossault	présentation
15h20-15h40	Les oies aux Pays-Bas: gazage et conservation	Gunter De Smet	présentation
15h40-16h00	Mouvements à distance des vautours en Europe	Jean-Pierre Choisy	présentation
16h00-16h25	Pause		
Session communication - sensibilisation			
16h25-16h45	Formation des spotteurs	Jean-Paul Urcun	présentation
16h45-16h50	L'Europe à tire-d'ailes	Julie Riegel	présentation
16h50-17h00	Kit pédagogique	Julie Riegel	atelier
Soirée :			
discussion/débat autour de spécialités régionales apportées par chacun			
21 juin			
9h00-13h30	Sortie de terrain dans le Vercors : le plateau d'Ambel (vautours, ongulés)	Julien Traversier	

Est-ouest, et inverse

Moins médiatisés, ces migrations sont plus prometteuses.

Mettant en connexion les trois péninsules du sud du continent, Alpes et massifs connexes occupent une position-clé dans la restauration de l'aire biogéographique de l'espèce en Europe. Naguère un hiatus artificiel de près de 1200 km y séparait les populations balkaniques et pyrénéo-ibériques. Depuis les réintroductions en France et dans les Alpes orientales italiennes son dernier reste est deux fois plus court : entre Dauphiné et Frioul. D'où le développement,

dans les deux sens, de modestes flux

d'individus de l'Espagne à Israël, en passant par les Balkans, atteignant parfois la Crimée et le sud de la Russie.

Perspectives :

Deux réintroductions dans les Alpes italiennes scindant le dernier obstacle éco-éthologique en tronçons à peu près égaux dynamiseraient rapidement, tous le long de la chaîne, de l'Espagne aux portes des Balkans, les flux saisonniers. Nulle part ailleurs un nombre aussi limité d'opérations ne serait aussi efficace. C'est donc actuellement la priorité stratégique rationnelle, d'autant plus que Percnoptère Neophron percnopterus et/ou Vautour moine Aegypius monachus suivent habituellement le Vautour fauve.

Suivi des mouvements de Vautours

Encore largement en cours, la reconstitution de ces flux mérite un effort de suivi à l'échelle continentale. Des problèmes d'organisation relatifs au réseau ad hoc seront discutés.

Pour participer ultérieurement à celui-ci :
jean-pierre.choisy@pnr-vercors.fr.

Actualités et documents :
<http://www.parc-du-vercors.fr/blog-nature>.
Inscription gratuite mais nécessaire.



Vautours fauves - photo : F. Cahez ©

1 600 Bernaches nonnettes et 800 Bernaches du Canada. Comme l'Oie cendrée n'est pas chassable aux Pays-Bas, il n'y a pas de période d'ouverture. Il y a néanmoins de la destruction pour effaroucher les oies, limité à deux tirs par action. Celle-ci se limite aux terres agricoles en combinaison avec des méthodes préventives pour faire partir les oies. Les tirs sont uniquement permis avant midi. Vogelbescherming considère qu'il ne s'agit plus d'une politique d'effarouchement mais d'une vraie chasse.

109 000 canards et oies ont été prélevés en 2007-2008 dont 44 000 Oies rieuses, 43 000 Oies cendrées et 22 000 Canards siffleurs.

4 - Conclusion

La gestion des Oies cendrées aux Pays-Bas est un sujet polémique. La province d'Utrecht vient d'ailleurs d'interdire le gazage, stipulant que celui-ci ne figure pas parmi les méthodes de destruction autorisées aux Pays-Bas. Ce serait inédit de prolonger la chasse (par dérogation) en France pour des dégâts agricoles dans un autre pays. Dans ce cas, il faudrait d'abord prouver qu'il s'agit des mêmes individus. Or, les Oies cendrées qui causent des dégâts aux Pays-Bas, sont principalement les « oies d'été ». Moins de 5% de ces oies migrent encore et les reprises se situent surtout en Allemagne et au Danemark. Si elles migrent encore, elles se déplacent plutôt vers le nord-est... (Berend Voslamber, chercheur de SOVON et responsable de la base de données du programme de marquage des Oies cendrées aux Pays). Les Oies cendrées qui traversent la France effectuent une migration à « saute-mouton » : ce sont les oiseaux scandinaves qui hivernent en Espagne, tandis que ceux qui nichent aux Pays-Bas sont essentiellement sédentaires. Il n'y a donc pas de lien significatif entre les « oies d'été » qui causent la frustration des agriculteurs aux Pays-Bas et celles qui passent par la France. Il s'agit donc bien d'un problème local.

Les Oies cendrées (suédoises) qui migrent par la France vers l'Espagne passent en moyenne 20 jours plus tôt que dans les années 1980. Les hivernants dans le Sud-Ouest de la France quittent le pays vers le 15 janvier (suite au réchauffement climatique). La Directive Oiseaux interdit la chasse aux espèces migratrices après le début de la migration pré-nuptiale. Une chasse printanière en France ne ferait qu'accélérer la disparition de la migration vers l'Espagne des Oies cendrées et n'apporte aucune aide aux agriculteurs néerlandais. Suite au réchauffement climatique, un pourcentage de moins en moins important des Oies cendrées migre encore vers l'Espagne.

• **Gunter De Smet,**
gunter.desmet@lpo.fr

Mouvements à distance des Vautours en Europe

Au nord des populations pérennes

Des effectifs spectaculaires de Vautour fauve *Gyps fulvus* ont été observés ces dernières années jusqu'au-delà de la France. On les a trop souvent attribués aux récentes disettes infligées aux charognards depuis 2005 en diverses provinces d'Espagne. L'hypothèse, incompatible avec les faits et leur interprétation rationnelle, a été facilement réfutée. Ces mouvements ont d'ailleurs commencé à se développer une douzaine d'année plus tôt. Les dynamiques populations issues des réintroductions dans Causses, Baronnies, gorges du Verdon et Diois ont permis ses mouvements par synergie : **bases de départ bien**

plus proches + relais éthologiques (groupes pérennes, sécurisant pour une espèce extraordinairement grégaire) et **écologiques** (zones de repos et surtout de nourrissage assuré).

Le départ printanier de non nicheurs diminue la concurrence alimentaire avec les nicheurs en période d'élevage des jeunes.

Ces vautours volent vers des **estives connues** :

- depuis longtemps, sans interruption : des Balkans vers les hauts massifs d'Autriche ;
- depuis peu : des populations pyrénéo-ibériques vers les populations des Causses et des Préalpes et de celles-ci vers les hauts massifs des Alpes internes du Dauphiné (Ecrins etc.) et des Alpes-Maritimes (Mercantour).

D'autres vautours entreprennent des **prospections**, aux succès divers :

- fondation d'estivage là où il y a à manger : Ecrins, Mercantour, etc ;
- rapide demi-tour là où la disette à charognards a été solidement organisée depuis environ un siècle : du reste de la France aux Pays-Bas et à l'Allemagne.

La distribution dans le temps de ces incursions, en cloche centrée sur mai-juin, masque la brièveté de chacune d'elles.

Les incursions de mai partent des Causses et des Préalpes françaises, où arrivent de nombreux visiteurs pyrénéo-ibériques dont certains, plus tard, participent aux transhumances vers les estives des Alpes comme aux **incursions** vers les disettes du nord.

Perspectives :

Développement des effectifs de vautours + gestion ad hoc des charognes et/ou développement des Ongulés sauvages, notamment Chamois *R. rupicapra* et plus encore Bouquetins *Capra sp.* peuvent beaucoup transformer des zones d'incursions en estives.

La Mission Migration : un réseau au service des migrateurs



Maison Familiale Rurale de Mondy - photo : CORA ©



Discours d'ouverture des rencontres - photo : CORA ©



Salle des rencontres - photo : CORA ©

La France, carrefour des migrations d'oiseaux...

Nous sommes aux premières loges en France pour observer l'un des plus beaux et des plus mystérieux phénomènes naturels : les migrations d'oiseaux. La position géographique de notre pays, la diversité de ses espaces et les vents qui la traversent en font une étape incontournable pour des dizaines de millions d'oiseaux survolant ou traversant notre territoire de février à juin pour rejoindre leur aire de nidification, ou d'août à novembre afin de gagner leurs quartiers d'hivernage. Si nous avons la chance de pouvoir observer deux fois par an l'un des plus beaux spectacles de la nature, il incombe également à notre pays de prendre ses responsabilités pour protéger ces espèces migratrices, symbole d'un patrimoine naturel européen commun.

... et territoire périlleux pour les migrateurs !

Pourtant, l'avenir de nombreuses espèces migratrices est incertain, comme en témoigne le dernier rapport de BirdLife International sur l'état de conservation des oiseaux d'Europe. En France, la régression des espaces naturels et en particulier des zones humides, la diminution des ressources insectivores, le développement des structures aériennes, la pollution lumineuse, sont autant de menaces pour les oiseaux migrateurs, qui doivent déjà faire face à de nombreux dangers d'origine naturelle.

Les changements climatiques affectent aussi certaines espèces en modifiant la période du pic d'émergence des insectes, qui précède leur retour sur les sites de reproduction. Les actions à conduire pour comprendre et pallier les causes de déclin des oiseaux migrateurs sont nombreuses et urgentes, d'autant que notre pays doit contribuer à enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2010 pour respecter ses engagements européens.

Une mobilisation concertée

En 2006, huit associations (LPO, OCL, CORA, GONm, Le Clipon, Picardie Nature, Groupe Ornithologique de Corse, Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine) appuyées par des ornithologues indépendants, se sont concertées pour répondre à ces enjeux et réaliser un plan d'actions sur cinq ans ayant pour finalité d'améliorer et de pérenniser la protection des espèces migratrices. Cette mobilisation conjointe a donné naissance à la Mission Migration, réseau rassemblant tous les acteurs, structures ou particuliers, intéressés par la migration des oiseaux.

Le comité de pilotage de la Mission Migration, formé de représentants des associations fondatrices, s'est donné comme objectif en 2007 de créer des outils de mise en réseau afin de mutualiser et de partager les connaissances, les savoirs et les expériences relatives à la migration. Un site Internet et une base de données ont ainsi été créés et constituent un outil performant unique en France. Dès 2008, la Mission Migration est passée à la phase opérationnelle de son programme, à savoir le renforcement des suivis de terrain, l'analyse des enjeux de conservation, la conduite d'actions de protection et l'implication des citoyens.

Présentation des sites

Col de l'Escrinet ou la gangrène cynégétique



Col de l'Escrinet - photo : CORA ©

Le col de l'Escrinet est situé sur la voie migratoire prénuptiale de très nombreuses espèces, dont le Pigeon ramier. Sur ce site, au début des années 60, avec l'avènement de l'automobile, s'est développée une chasse commerciale dont le Pigeon ramier était la principale cible, mais tout ce qui vole au mois de mars risquait sa vie en passant au dessus de ces sites meurtriers. Des sociétés de chasse ou des particuliers louaient les terrains situés sur les cols ardéchois, dont l'emblématique col de l'Escrinet, pour y installer des lignes de tirs composés d'affuts sommaires, puis vendaient des journées de chasse aux chasseurs qui se postaient par deux ou trois dans ces installations tout aussi précaires que meurtrières.

Cette chasse a rapporté beaucoup d'argent à leurs organisateurs, dont bien entendu le fisc n'a jamais entendu parler, ni voulu entendre parler... A la fin des années 70, les ornithologues ardéchois du CORA ont mis en évidence que ces cols de chasse étaient d'excellents sites pour le suivi migratoire. Mais tout en observant les oiseaux qui remontaient vers le nord, ils se sont également rendus compte à quel point cette chasse était un véritable massacre. Des centaines de Pigeons tombaient chaque jour pour le plus grand plaisir de ces chasseurs qui accouraient de Marseille, St Etienne, Lyon, Grenoble, etc. Et il n'y avait pas que les pigeons à tomber sous les coups de fusils. Bien sûr de très nombreux passereaux (grives, pinsons...) mais aussi rapaces étaient les cibles de ces Tartarin des temps modernes.

Le montant des dégâts indemnisés par l'Etat s'est élevé à 16 millions d'euros pour la saison passée. Par ailleurs, l'Etat et l'Europe financent à parts égales à hauteur d'environ 90 millions d'euros par an la mise en place et le maintien de zones d'accueil. L'indemnisation par hectare est 118 € pour les prairies et 73 € pour les cultures. Dans les deux cas de figure, un montant variable s'ajoute. L'indemnisation maximale par hectare peut ainsi atteindre 808 €. Le Ministère de l'Agriculture n'avait pas prévu que cela allait coûter si cher.

b/ Les indemnisations de dégâts

En dehors des zones d'accueil, les agriculteurs qui subissent des dégâts ont droit à des indemnisations, après estimation par un expert de leur importance. Les indemnisations recouvrent entre 80 et 95% des dégâts subis.

c/ Les mesures de destruction

Afin de contenir l'évolution forte de population, les Pays-Bas ont mis en place plusieurs mesures de prélèvements complémentaires :

- des licences spécifiques sont accordées aux « destructeurs ».
- des captures puis gazages des oiseaux ou abattage au bâton ont été réalisés (avec de fortes polémiques).
- la destruction d'œufs des oiseaux nicheurs est organisée (œufs secoués ou percés).
- la séparation des zones de reproduction des zones de nourrissage : cette dernière mesure consiste en la clôture des zones humides où les oies se reproduisent. Les oisons qui ne volent pas encore ne peuvent pas accéder aux prairies et meurent de faim.

Il apparaît que malgré l'ensemble de ces mesures, la population d'Oies

cendrées continue d'augmenter fortement.

Le gazage est réalisé par l'entreprise Duke Faunabeheer. Approximativement un tiers des Oies cendrées gazées aux Pays-Bas concerne des individus partiellement ou entièrement blancs, issus de captivité. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'origine des autres qui ne montrent pas ces anomalies de plumage. La capture de 4461 oies en mue à Texel sur six matins et leur gazage au CO2 par trois salariés de Duke indique que celles-ci ne sont pas très sauvages. Les bagueurs confirment qu'il est impossible de capturer un tel nombre d'Oies cendrées sauvages en si peu de temps. Les photos sur le site web de Duke Faunabeheer montrent d'ailleurs beaucoup d'oies blanches. En 2008, Duke Faunabeheer a capturé et gazé 9 691 oies, dont plus que 5 000 Oies cendrées, 2 000 Oies domestiquées,



Oies cendrées - photo : Michael Maggs ©

Plusieurs facteurs explicatifs ont été mis en évidence :

- **un rôle probablement majeur de modification des habitats** avec l'intensification de l'agriculture, la création d'un réseau de grandes réserves, la présence de nombreuses étendues d'eau et la création de zones d'accueil pour les oies.
- **la fin de la chasse en 1998.**
- **la réintroduction** d'Oies cendrées par des particuliers.
- un **système d'indemnisation important** qui permet de fédérer tous les acteurs.

Par ailleurs, les différents acteurs ont insisté sur le fait que la problématique de la gestion de l'Oie cendrée devait être scindée en deux sous-ensembles :

- **la gestion des oies « d'hiver ».** Il s'agit d'oies qui viennent du nord de l'Europe et s'arrêtent momentanément ou pour tout l'hiver aux Pays-Bas. Cette population semble relativement bien acceptée par tous les acteurs, y compris par le monde agricole. Elle conduit cependant à une régulation importante, avec un prélèvement de 109 000 oies et Canards siffleurs en 2007-2008. Un système d'indemnisation des dégâts occasionnés et de rémunération des terrains mis à disposition des oies par les agriculteurs est établi depuis plusieurs années et répond dans l'ensemble à la problématique des impacts sur le territoire.
- **la gestion des oies « d'été ».** Il s'agit d'oies qui restent tout l'été aux Pays-Bas. En 2005, 24 454 couples nicheurs ont été recensés et ce nombre est en augmentation. Ce phénomène, nouveau, pose question, impacte les productions d'été des agriculteurs et de ce fait n'est pas bien accepté. C'est pourquoi les œufs des nids font eux aussi l'objet de mesures de stérilisation par intervention humaine – une pratique largement pratiquée en France pour les Goélands argentés urbains. Vogelbescherming Nederland

(BirdLife aux Pays-Bas) considère quant à elle ce retour des oies nicheuses comme un succès.

En comparaison, il y a seulement 250 couples d'Oies cendrées en France (limités à quelques sites comme la Camargue et le Marquenterre) et pas de dégâts agricoles.

2 - Le statut de l'Oie cendrée aux Pays-Bas

Contrairement à la France où l'Oie cendrée est une espèce chassable, elle est une **espèce protégée aux Pays-Bas**.

Une discussion s'est tenue il y a deux ans dans le pays sur l'évolution ou non du statut de l'espèce entre trois options :

- garder l'Oie cendrée dans la catégorie des espèces protégées.
- l'ajouter à la liste des six espèces chassables.
- l'introduire dans la liste intermédiaire d'exception (qui contient par exemple le renard).

Finalement, il a été décidé de garder le statut d'espèce protégée et de développer des mesures d'exception, qui sont définies par chaque province pour réguler l'espèce (destruction avec licences sous forme de dérogation, gazage, œufs secoués, etc...).

La principale raison qui conduit à ne pas reclasser l'Oie cendrée en espèce chassable semble être le **divorce de la société néerlandaise, essentiellement urbaine et écologiste, avec la chasse**. La chasse n'a quasiment plus d'influence politique aux Pays-Bas. En plus, les effectifs des Oies cendrées ont tellement augmenté que le **nombre très faible de chasseurs (28 000 pour l'ensemble du pays) ne permet pas de gérer uniquement par la pression de chasse l'évolution de population**.

3 - Les mesures de gestion des oies cendrées

La gestion se caractérise par des mesures préventives (mise en place d'un réseau de zones d'accueil,

effarouchement), des mesures d'indemnisation de dégâts et des mesures de destruction.

a/ Les mesures préventives

Il s'agit d'une sorte de contrats d'agriculture durable spécifiques. Les agriculteurs sont rémunérés pour mettre à disposition des oies des terrains, qui perdent de fait leur vocation de production. Les agriculteurs doivent remplir un cahier des charges précis pour pouvoir toucher les subventions (pas de prélèvement d'oies, pas de mesures d'effarouchement, présence d'une certaine quantité d'herbe, pas de pâturage, etc...). L'objectif est de concentrer les oies dans ces secteurs, ce qui est en partie atteint puisque **60% des Oies cendrées sont comptabilisées dans le réseau de zones d'accueil** ainsi créé, dont 35% en zone d'agriculture et 25% en zone naturelle. 40% hivernent dans des zones non protégées. Les zones d'accueil couvrent 65 000 ha. Pour accueillir toutes les oies, il faudrait 150 000 ha en zones d'accueil. Malgré les mesures d'effarouchement en dehors des zones d'accueil, les dégâts agricoles n'ont pas diminué. Si l'idée initiale était de concentrer les oies dans les zones d'accueil, les oies dans les zones non protégées ne se déplacent pas. La nourriture dans les zones d'accueil suffirait pour les dix années à venir, même si la population continue de s'accroître, donc le problème n'est pas là. La politique d'effarouchement n'a pas réussi à rassembler les oies dans les zones d'accueil. La mise en place des zones d'accueil n'a pas augmenté de façon significative les effectifs des oies et des Canards siffleurs : la croissance annuelle de la population hivernante est de 6% en 1975-2008, avec plutôt une tendance à la stagnation durant ces cinq dernières années. Dans les zones non protégées, les dégâts agricoles ne diminuent pas. Au contraire, ils augmentent puisque les oies restent plus longtemps aux Pays-Bas et mangent plus d'herbe printanière.

C'est alors que les premiers contentieux se firent jour. L'un d'eux fait encore référence : le tir d'un Balbuzard à l'Escrinet. Puis se fut le tour des contentieux sur les dates de chasse qui émergèrent là aussi. Et c'est sans doute là que pour la première fois en France, les contentieux écolos firent référence à la directive 79 409 CEE dite « directive oiseaux ».

Dans tout pays normal, cette bagarre cynégético-juridique aurait été réglée en quelques années. Pour ce qui est de notre république-chasseresse, on attend encore aujourd'hui que le ministère de l'écologie se prononce au sujet d'une cinquième demande de dérogation à la directive oiseaux déposée il y a un an par la fédération départementale des chasseurs et soutenue par la FNC ! Pire, pendant cinq années, il ne nous a pas été possible d'assurer notre camp de suivi de la migration pour des raisons de sécurité.

Pendant toutes ces années pas un seul chasseur n'a été verbalisé pour braconnage. Les seuls qui l'ont été, c'est pour avoir séquestré une journée entière 19 gardes de l'ONC qui avaient été envoyés contrôler ces chasseurs, c'était en 1999. En 2003, Gilles Pipien, le directeur de cabinet de la ministre de l'écologie de l'époque, se rendait sur le col de l'Escrinet début mars pour annoncer aux chasseurs qu'il leur octroierait la dérogation espérée. Ce qu'il ne put bien évidemment pas faire. Cette année là, mais aussi les suivantes furent particulièrement meurtrières pour les oiseaux migrateurs. Cette année enfin, et pour la première fois, il n'y a pas eu de tolérance pour cette chasse illégale. Mais il nous faudra encore attendre quelques mois pour être certains que se sera définitif et que notre très long combat aura enfin payé. Pour que vivent les oiseaux migrateurs.

• **Pierre ATHANAZE,**
athanaze@infonie.fr

Suivi de la migration à Andance

dans le cadre d'un suivi simultané intersites en Rhône-Alpes

Cette présentation est à la fois l'occasion de présenter le site peu médiatisé d'Andance (Nord-Ardèche) et de replacer le suivi qui y est réalisé dans un cadre plus régional (à l'occasion des rencontres annuelles de la mission migration qui se tiennent cette année dans cette région). La région Rhône-Alpes est effectivement une des mieux placées de France pour le suivi continental de la migration, tant au printemps qu'à l'automne. Suite à une série de tests de différents sites dans le Nord-Ardèche, il est apparu que le site d'Andance était effectivement le mieux placé, tant pour le suivi de la migration pré-nuptiale que pour celui de la migration post-nuptiale,

Andance : cormorans et Mont-Blanc - photo : V. Palomares ©

ce qui est rare pour un même site dans notre pays.

De plus, à l'échelle nationale, le passage de certaines espèces apparaît particulièrement important (par exemple celui du Grand Cormoran ou de la Cigogne blanche à l'automne)... L'analyse comparative des résultats obtenus sur l'ensemble des sites rhônalpins permet ainsi la mise en évidence de similitudes et de différences dans l'importance des flux observés. C'est l'objet principal de cette intervention et les espèces les plus significatives (en termes d'importance de passage et des possibilités de recoupement des flux observés) sont plus particulièrement étudiées.

Les preuves du passage de certains migrateurs sur plusieurs sites successifs sont apportées et la durée des trajets entre les sites est ainsi précisée.

Au printemps, les comparaisons concernent les sites de Meysse (Ardèche), du col de l'Escrinet (Ardèche), de Pierre-Aiguille (Drôme), d'Andance (Ardèche) et dans une moindre mesure du Hucel (Haute-Savoie).

À l'automne, les comparaisons concernent les sites du Fort l'Ecluse (Haute-Savoie), des Conches (Ain), du col de Barracuchet (Loire) et d'Andance (Ardèche). Contrairement aux sites printaniers, ces sites sont plus éloignés géographiquement et il est plus difficile de préciser la part commune des flux observés.

Une mise en place de protocoles spécifiques s'avère nécessaire pour préciser de manière plus fine la part de migrateurs communs aux différents sites ainsi que les diverses voies de passage empruntées. Dans ce cadre, l'influence des conditions météorologiques pourrait alors être mieux connue.

• **Vincent PALOMARES,**
vincent_palomares@yahoo.fr

Suivi de la migration des oiseaux au Détroit de Gibraltar : « Programa Migres »

Le détroit de Gibraltar

Le détroit de Gibraltar est généralement reconnu comme l'un des meilleurs sites de migration en Europe. Le détroit occupe une position stratégique à l'extrême sud de l'Europe : seulement 15 km séparent l'Europe de l'Afrique, la distance la plus courte entre les deux continents. En plus, le détroit constitue l'unique passage maritime entre l'Océan atlantique et la Méditerranée. C'est pourquoi les populations d'oiseaux marins qui entrent dans la Méditerranée ou la quittent pendant leurs migrations annuelles doivent passer par le détroit.

Sa position géographique et l'effet marqué des vents forts d'est et d'ouest font du détroit l'un des plus importants goulets d'étranglement de la Méditerranée, particulièrement fréquenté par les oiseaux migrateurs de l'Europe de l'Ouest et centrale. Le site est particulièrement important pour la migration des planeurs (rapaces et cigognes). Ces espèces évitent de survoler la mer sur de longues distances. Ainsi, des centaines de milliers d'oiseaux de plus de 30 espèces convergent ici pendant les périodes de migration.

Pour les autres migrateurs comme les passereaux, on note une migration sur un front large. Si le détroit est moins important pour ces espèces, on note toutefois une concentration importante dans le détroit pendant

les migrations pré-nuptiale et post-nuptiale.

Migration des Oiseaux au détroit de Gibraltar

La migration par le détroit de Gibraltar concerne une grande variété d'oiseaux (rapaces, oiseaux marins, limicoles, passereaux etc.) et la phénologie dépend des particularités de chaque groupe. L'on peut toutefois déceler certaines caractéristiques communes pour les différentes catégories pendant les deux principales périodes de migration:

Migration d'automne

Pour la plupart des espèces, la migration d'automne tend à être plus longue. La composition des espèces est similaire à celle au printemps mais les espèces arrivent dans une séquence plus ou moins établie. Généralement, cette période implique une quantité plus importante d'oiseaux (y compris les jeunes de l'année). Des conditions météo défavorables ont tendance à concentrer les oiseaux (du moins les planeurs) dans la partie nord (espagnole) du détroit. Les conditions locales de migration semblent dépendre à la fois des espèces et du vent. Pour cela, la migration d'automne est plus prévisible et plus visible que la migration printanière.

Migration printanière

La plupart des suivis de migration dans le détroit étudient la migration d'automne. La migration printanière est moins étudiée. Selon l'information disponible, la migration printanière dure moins longtemps. La phénologie des espèces est moins prévisible au printemps. L'abondance des oiseaux est moindre, et quelques journées exceptionnelles et des journées quasiment sans migration se suivent. Les oiseaux se rassemblent au sud du détroit, sur les côtes du Maroc.

Le programme Migres

Le Migres Program est un programme de suivi et d'étude de la migration des Oiseaux au détroit de Gibraltar.



Oies cendrées - photo : LPO Aquitaine ©

Afin d'étudier si la situation aux Pays-Bas pouvait justifier un prolongement de la chasse en France, les chasseurs ont sollicité auprès du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer l'organisation d'une mission sur la gestion des populations des Oies cendrées aux Pays-Bas (27-29 mai 2009). La LPO y était présente en tant qu'observateur. Le déplacement a permis de rencontrer une partie des principaux acteurs concernés par la gestion des Oies cendrées, au niveau local dans la province de Zélande et au niveau national à La Haye. Les Pays-Bas sont concernés par plusieurs espèces d'oies. Les oies présentes en hiver (migration et hivernage) sont, par effectifs décroissants, l'Oie rieuse, la Bernache nonnette, l'Oie cendrée, l'Oie des moissons et la Bernache cravant et l'Oie à bec court. Les espèces nicheuses sont l'Oie cendrée, la Bernache nonnette, la Bernache du Canada,

l'Ouette d'Egypte et une population férale d'Oie domestique. Les milieux humides des Pays-Bas attirent de nombreux anatidés et limicoles. De juillet 2005 à juin 2006, en moyenne 2,5 millions d'oiseaux d'eau y ont séjourné.

En hiver, les nombres sont plus importants. Ainsi, on a comptabilisé 5,4 millions d'oiseaux d'eau aux Pays-Bas en janvier 2006. Par conséquent, les Pays-Bas ont une grande responsabilité internationale face à la conservation de ces espèces. Avec le réchauffement climatique, un certain nombre de ces oiseaux ne descendent plus en France et passent l'hiver aux Pays-Bas. Notons également que le dérangement par la chasse y est nettement moindre qu'en France.

1 - L'état de la population d'Oies cendrées

La visite a mis en évidence une population en forte croissance depuis

plus d'une dizaine d'années :

- selon René Steijn, Province de la Zélande, la population est passée de 500 000 Oies cendrées en 2006 à **600 000 oies en 2008** pour le nord ouest de l'Europe. Selon Bart Ebbing, la population atteignait **800 000 oies dans le Paléarctique en 2008**. Ces deux chiffres ne concernent pas la même zone géographique.
- les premières oies hivernantes arrivent plus tôt et les dernières repartent plus tard. Ceci est lié à la sédentarisation des Oies cendrées aux Pays-Bas.
- enfin, des **Oies cendrées recommencent à nicher aux Pays-Bas** depuis les années 1980, alors que ce phénomène avait disparu depuis les années 1950. Entre 1984 et 2004, cette population nicheuse de l'Oie cendrée a augmenté de 23% chaque année.

Le Projet PICRI

La Mission Migration participe au projet PICRI (Partenariats Institutions Citoyens, Région Île de France) : « Les migrateurs diurnes en France – Evolution des effectifs et de la phénologie – Impact du réchauffement climatique. » Un dossier de subvention a été déposé et accepté en 2008 et a démarré en 2009 avec l'embauche de Mikaël Jaffré dont le travail fera l'objet de sa thèse. Cette étude nécessite des séries temporelles importantes. Dans ce cadre, la Mission Migration fait le point sur ses archives et s'engage à mettre en ligne un maximum des archives historiques sur le site www.migraxion.net.

Durée : 3 années.

Institutions : Laboratoire d'océanologie et de géosciences, Université Lille 1 – Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux ; Citoyen : LPO. Objet du PICRI : Quantifier les fluctuations d'effectifs des populations d'oiseaux migrateurs diurnes à l'échelle de la France ; analyser l'évolution spatio-temporelle de la phénologie de la migration de ces espèces afin d'évaluer si les migrations pré-nuptiale et post-nuptiale sont respectivement plus et moins précoces ; évaluer l'importance des facteurs météorologiques locaux et du forçage climatique sur les fluctuations/tendances actuelles. Relier les résultats obtenus avec ceux déjà publiés concernant l'évolution des populations nicheuses des espèces concernées à l'échelle européenne ainsi que des espèces généralistes/spécialistes (habitats forestiers, agricoles, urbains) témoins de l'évolution des milieux et celles sensibles au réchauffement climatique.

Contacts : Christophe Luczak (Station Marine Wimereux), Frédéric Jiguet (CRBPO) et Philippe Dubois (LPO).

• Maxime Zucca

Un Aigle criard traverse la France

Le réseau Cigogne noire de l'Office National des Forêts est en relation avec les ornithologues européens qui suivent ce grand échassier. Urmas Sellis est l'interlocuteur en Estonie et il fait aussi partie du réseau aigle dans son pays. Il nous informe à l'automne 2008 qu'un aigle criard muni d'une balise est localisé depuis plusieurs jours en Haute Marne. Parti d'Estonie il a survolé la Lituanie, la Pologne, l'Allemagne et est entré en France par l'Alsace. Il traverse la Lorraine au nord de Nancy et marque une pose du 4 au 12 décembre en Haute Marne sur la commune d'Is en Bassigny. Ce sera sa seule halte durable au cours de la traversée de notre pays. Nous nous sommes rendus sur place, après son passage, pour comprendre ce qui avait pu l'inciter à séjourner sur ce site en évoluant dans un rayon d'un kilomètre. Nous observons en lisière de forêt une vaste pâture naturelle, humide par endroits, de plus de 100 ha, pâturée par un gros troupeau de moutons. On nous informe que l'élevage n'est pas suivi de près et certains cadavres ne sont pas évacués. Un à deux couples de milan royal nichent à proximité. Ensuite, l'oiseau suit la vallée du Rhône avant d'entrer en Espagne.

Il hivernera sur la côte est dans la zone humide el Hondo. De retour l'aigle criard n'emprunte pas la vallée du Rhône, survole le massif central, l'Allier, la Nièvre et la Côte d'or où il passe à moins d'un kilomètre de mon habitation le 22 avril 2009 à 12 heures... Bien sûr je n'ai rien vu, et je me dis que l'on doit en rater pas mal. Apparemment cet oiseau est passé inaperçu des observateurs français. Ensuite Aube, Meuse, Toul, Metz, Allemagne, Pologne, Lituanie, Lettonie, Russie, Finlande où il était encore localisé début juillet.

Pour consulter le trajet : <http://looduskalender.ee/node/3210>

• Paul Brossault,
paul.brossault@onf.fr

La gestion des populations d'Oies cendrées aux Pays-Bas

Le mot « gazage », lourdement chargé du poids de l'histoire, conservera toujours une connotation péjorative. Le gazage des Oies cendrées aux Pays-Bas n'est pas passé inaperçu, ni dans le milieu des associations naturalistes, ni dans le milieu cynégétique français. D'une part, les associations de protection animale s'opposent à la pratique, ce qui a engendré de nombreux recours en justice et des questions parlementaires. D'autre part, les chasseurs de gibier d'eau se demandent pourquoi ils ne peuvent pas chasser l'Oie cendrée plus longtemps en France, tandis que l'on détruit l'espèce aux Pays-Bas.

Le projet est financé par le gouvernement régional d'Andalousie et coordonné par la fondation Migres.

Les principaux objectifs du programme sont :

- une estimation qualitative et quantitative de la migration des oiseaux au détroit de Gibraltar.
- la détection à long terme des tendances de certaines populations d'oiseaux, à la fois en Espagne et dans le reste de l'Europe de l'Ouest en calculant des indices de population des espèces durant la migration.
- l'étude de différents aspects de la migration des Oiseaux qui migrent par le détroit de Gibraltar (phénologie, stratégies migratoires, etc.).
- sensibiliser la population à l'importance de la migration des oiseaux comme ressource pour le développement local.

Le suivi des oiseaux au détroit de Gibraltar est fondé sur des comptages systématiques et un protocole d'observation standardisé. Ceci permet de comparer les données entre les années, grâce au contrôle de l'effort de prospection et la façon objective de collectionner les données. Nous pouvons ainsi obtenir des indices sur les tendances des populations migratrices qui traversent le détroit.

Le but du suivi est d'obtenir des indices d'abondance annuels pour chaque espèce. Ces indices sont obtenus par un échantillonnage des oiseaux qui traversent le détroit de Gibraltar en migration.

Généralement, les comptages ne sont pas conçus pour obtenir le nombre total des oiseaux traversant le détroit. D'un point de vue méthodologique, ce serait impossible. Toujours est-il

qu'une analyse approfondie des données permet des estimations pour une sélection d'espèces.

- le suivi doit comprendre au moins 95% de la période de migration diurne.
- le nombre d'observateurs par site de migration et le nombre de sites de migration sont définis pour chaque période de migration et pour chaque groupe d'espèces.

Le protocole de suivi nécessite un effort constant. Il précise l'effort de prospection (nombre de jours et d'heures sur le terrain, nombre d'observateurs par site d'observation et nombre de sites de migration) et la façon de récolter les données (définition des sites de migration et des données à noter).

L'Effort de prospection

- la période de prospection doit comprendre au moins 95% de la

période de migration annuelle des espèces-cible.

La saisie des données

- Les sites de migration sont définis pour chaque période de migration et pour chaque groupe d'espèces.
- Chaque site de migration fonctionne indépendamment des autres et obtient un échantillonnage indépendant du flux migratoire. Ainsi, les résultats de chacun des sites ne sont pas influencés par ceux des autres.
- L'information notée par les observateurs ne peut pas dépendre de leurs critères personnels. Les données doivent clairement représenter la migration sans biais par des interprétations possibles.
- Les suivis sont effectués par un groupe de volontaires organisé et supervisé par des ornithologues expérimentés de l'équipe technique de la fondation Migres.
- Les données suivantes sont notées de façon systématique : l'heure solaire de l'observation, l'espèce, le nombre d'oiseaux, la direction de vol et le comportement. Si possible, on note aussi l'âge et le sexe.
- La saisie des données se fait des fichiers standardisés dans les agendas électroniques équipés de Handbase3 et HBForms.
- Chaque site de migration note de l'information sur la météo locale. Séparément, nous utilisons les données météorologiques des stations officielles de l'Agencia Estatal de Meteorología (AEMET).

Ainsi, chaque site de migration obtient un échantillonnage indépendant selon des critères objectifs, ce qui permet la création d'indices d'abondance annuels à long terme.

- **Luis BARRIOS**,
MIGRES, lbarrios@fundacionmigres.org

Conservation et études

Suivi scientifique de la migration prénuptiale

Cette année 2009, la période de suivi a été plus longue que les années précédentes, elle a commencé le 19 janvier et s'est terminée le 31 mai. Ce qui a permis d'avoir une vision encore plus juste de la migration des espèces précoces (Pigeon ramier, Grives, Pinson des arbres...) et tardives (Bondrées apivores, Milan royal...). Les conditions météorologiques, vent à dominante nord, ont permis une bonne qualité d'observation, en particulier au mois de mars, période où le flux et la diversité sont conséquents. De ce fait, les oiseaux se sont concentrés sur la voie du col de l'Escrinet, ainsi la quantité de migrants dénombrés est importante. L'exposé présentera les résultats 2008 et 2009 pour quelques espèces. En particulier, 2009 a été une année record pour le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon crécerelle et l'Épervier d'Europe.

- **Marie-Laure HERMANS**,
mlhermans@live.fr
- **Philippe DESCOLLONGES**,
pdescollonges@yahoo.fr

Suivi prénuptial précoce

Les dates de fermeture de la chasse aux oiseaux d'eau et aux oiseaux migrants sont établies en fonction du début de la migration prénuptiale des espèces concernées. Le rapport Lefeuvre publié en 1999, contesté par certains lobbies de chasseurs dès sa parution, est contesté et

critiqué à ce jour encore pour des motifs d'obsolescence scientifique. Des données en contradiction avec le rapport Lefeuvre sont fournies par l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF), qui soutient que le début de la migration prénuptiale des oiseaux migrants et aquatiques chassables dans le Sud-Est de notre pays est plus tardif que celui exprimé dans le rapport Lefeuvre. Le milieu scientifique et naturaliste, convaincu du caractère mieux documenté, plus objectif et véritablement scientifique du rapport Lefeuvre, ne dispose pas de données d'observations d'une quantité et d'une qualité suffisantes pour apporter au gouvernement une contre-expertise aussi percutante qu'il le souhaiterait. Dans un tel contexte, le ministre compétent prend des arrêtés en se fondant sur de nouvelles données apportées exclusivement par les chasseurs, dont la neutralité et l'objectivité ne sont pas toujours garanties.

Face à cette situation, plusieurs associations de protection de la Nature (CVNER, FNE, LPO) conjuguent régulièrement leurs efforts pour engager des requêtes en annulation des arrêtés jugés non conformes aux règlements français et communautaires ainsi qu'à la biologie des espèces. Nous avons mis en place sur des sites de migration répartis sur l'ensemble du territoire un suivi de la migration active du 20 janvier au 20 février 2008. En effet, il importe de ne pas assimiler à du passage migratoire des déplacements ou des cantonnements d'oiseaux qui peuvent survenir à la suite de dérangements, d'épuisements des ressources alimentaires ou encore à la suite d'un coup de froid intense. C'est pourquoi, la multiplicité des points d'observation à une échelle géographique aussi étendue que possible demeure une nécessité. Ainsi, pourront être séparés des simples

mouvements locaux des troupes d'oiseaux hivernants répondant à des réajustements à leur environnement, de réels déplacements migratoires.

Le protocole :

- comptage auditif et visuel en poste fixe de 7h à 11h sur des sites de migration de référence pour les espèces ciblées.
- notation de l'espèce, des effectifs, des conditions météo, de la tranche horaire.
- les suivis auront lieu tous les trois jours, sauf report ou anticipation du suivi d'une journée en cas de conditions climatiques déplorable (pluie, neige).

L'étude, en partie financée par la Fondation Nature & Découvertes, résume les données du suivi prénuptial précoce mené sur 9 sites français du 20 janvier au 20 février 2008.

6 sites de migration active :

- Col de l'Escrinet (Ardèche)
- Col du Colombier (Drôme)
- La Redoute de Banca (Lindux, Pyrénées-Atlantiques)
- « Les Gardes », Saint-Gervais-d'Auvergne (Puy de Dôme)

- Bocca Forca (Haute-Corse)
- Gruissan (Aude)
- 3 sites de halte migratoire :
• la station de lagunage, Rochefort (Charente-Maritime)
- la retenue d'eau de Saint-Hippolyte
- la R.N. de Moëze-Oléron

Le tableau ci-dessous résume le début de la migration printanière (en rouge) pour les espèces les plus pertinentes :

Espèce	2009	Janvier		
	fermeture	1ère décade	2e décade	3e décade
Alouette des champs	31 janvier			
Canard chipeau				
Canard colvert				
Vanneau huppé				
Oie cendrée	01 février			
Canard pilet	03-février			
Canard souchet				
Canard siffleur				
Sarcelle d'été		absente	absente	absente
Sarcelle d'hiver				
Pluvier doré	08 février			
Grive draine	10 février			
Grive litorne				
Grive mauvis				
Grive musicienne				
Merle noir				
Caille des blés	20 février	absente	absente	absente
Garrot à œil d'or				
Tourterelle des bois		absente	absente	absente

Exemple de l'Oie cendrée : La migration prénuptiale de l'Oie cendrée en Charente-Maritime est de plus en plus précoce. A partir du 21 janvier 2008, la migration est quotidienne (à l'exception du 23/1) jusqu'au 8 février. Le seuil des 10% est dépassé le 27 janvier. Près de la moitié des effectifs cumulés des Oies cendrées est notée pendant la 3^{ème} décade de janvier.

Plus de 90% des Oies cendrées passent avant la fin de la 1^{ère} décade de février. Un passage migratoire très important est également noté les 28 et 29 janvier, avec respectivement 2 296 et 1 570 Oies cendrées. Le mouvement le plus important de la saison est noté le 1^{er} février avec 4 167 individus comptabilisés. Selon cette étude, la fermeture de la chasse en 2009 dépasse la décade de recouvrement, permise par le guide interprétatif pour une chasse durable dans le cadre de la directive oiseaux par rapport au début de la migration printanière pour l'Oie cendrée, le Garrot à œil d'or, la Sarcelle d'hiver et les turdides (ces derniers notamment dans le Sud-Ouest avec une date de fermeture plus tardive).

- **Gunter DE SMET** gunter.desmet@lpo.fr



photo : J. Riegel ©